



LE PETIT TERRIEN

LE MAGAZINE DU LYCÉE DE PETITE-TERRE

N° **7**
Décembre 2020

LEPETITERRIEN.WORDPRESS.COM

SECTION AÉRONAUTIQUE

EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION p. 8

**L'HISTOIRE MAHORAISE
DE L'ESCLAVAGE**
UNE ENQUÊTE POUR TOUT SAVOIR
p. 16

**TENUES
RÉPUBLICAINES**
ET VOUS QUEL EST VOTRE AVIS ?
p. 5

Crédit photo : B. SABIDO

GRATUIT

CLUB ÉCHECS

TOUS LES MERCREDIS APRÈS-MIDI AU CDI



SALLE CDI 1 DE 13H À 17H

EDITO

SOMMAIRE



Mayotte a échappé à un nouveau confinement ; le premier trimestre a donc pu se dérouler dans des conditions relativement favorables. Toutefois, entre coupures d'eau, crise sanitaire et gestes barrières pour chacun d'entre nous, il aura fallu s'adapter pour réussir à passer entre les mailles du filet de cet impitoyable virus. On ne peut que se féliciter de notre action collective à en regarder les chiffres encourageants dévoilés par l'ARS Mayotte. En maintenant ces mesures sanitaires essentielles, nous espérons pouvoir nous consacrer entièrement à notre mission éducative sans pour autant relâcher nos efforts. À travers le développement de ses infrastructures et l'enrichissement de son offre de formation, notre lycée de Petite-Terre en est le parfait exemple.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette nouvelle édition de notre magazine Le Petit-Terrien n°7 qui fait évoluer sa maquette et qui s'enrichit d'un site web.

DIDIER PIOLAT

04 VIE DU LYCÉE

ASKIP, ÇA PARLE CONTRACEPTION AU LYCÉE p.4

LES TENUES DES LYCÉENNES FONT DÉBAT p.5

HOMMAGE À SAMUEL PATY p.6

LA SECTION AÉRONAUTIQUE DÉCOLLE p.8

MAISON DES LYCÉENS p.10

L'UNSS BASKET RECHERCHE DES JOUEUSES p.12

13 CULTURE

YATUU POUR PLAIRE p. 13

DRIVE, UN FILM QUI VOUS TRANSPORTE p.14

16 HISTOIRE

L'HISTOIRE MAHORAISE DE L'ESCLAVAGE p. 16

Directeur de Publication : Monsieur PIOLAT, Proviseur du lycée.

Rédacteur en chef : Monsieur Nakachdjian Grégoire, Professeur Documentaliste.

Correctrice : Madame MEYER, Professeure de Lettres.

Maquettiste : Monsieur SABIDO, Professeur d'espagnol.

Journalistes : Chanfi Zoubeiri, Ibrahim Mina, Mouhiyoudine Abdallah, Abasse Faïza, Mmadi Salim Issa Raïcha, Solignac Elodie – Madina, Kelly Adam, Ahmed Rania.

Impression : Lycée de Petite Terre.

Adresse : Lycée de Petite Terre, rue du Lycée 97615 PAMANDZI. Tél : 0269055565.

SKIP, ÇA PARLE *CONTRACEPTION AU LYCÉE*

Askip est une mini-série tournée à Mayotte par des comédiens mahorais dans le but de sensibiliser la population sur des thèmes portant sur la sexualité ou encore la périnatalité. Des sujets tabous pour la plupart des Mahorais mais pourtant très importants puisque cela nous concerne tous.



À Mayotte, le dialogue sur la sexualité ou tout ce qui touche à ce domaine est très rare, ou même absent dans certaines familles. Askip a donc été créée pour renforcer le niveau d'information sur ces différents thèmes comme le suivi de grossesse, la contraception, l'IVG (interruption volontaire de grossesse) etc.

LA SÉANCE ASKIP AU LYCÉE :

Lors de la première séance a été diffusé le premier épisode de la série Askip. Le sujet évoqué était la contraception d'urgence.

Salima, une jeune lycéenne a eu son premier rapport sexuel avec son petit copain Ali sans protection. Elle a peur d'être enceinte. Tout au long de

l'épisode il est question de la pilule contraceptive. On nous explique la façon dont il faut éventuellement prendre cette pilule et les risques encourus.

À la fin de l'épisode, l'infirmier prend la parole pour ouvrir le débat. Il explique avec plus de détails le sujet en question. Les élèves réagissent et posent des questions à l'infirmier et les collègues qui l'accompagnent. Une séance d'une heure, c'est une heure d'apprentissage et d'enrichissement pour votre santé et celle des autres.

RAICHA MADI

OÙ ET QUAND ? TOUS LES MARDIS ET JEUDIS À MIDI AU CDI.

AVEC QUI ? L'INFIRMIERIE, L'ASSISTANTE SOCIALE, LES PROFESSEURS DOCUMENTALISTES ...

Cette série est faite en dix épisodes portant chacun sur des sujets particuliers et diffusés sur la chaîne de télévision Mayotte la 1ère mais aussi sur les réseaux sociaux tels que Youtube et Facebook.

ASKIP COMBAT LES ARIS-ARIS

Concernant la santé et des sujets sensibles et complexes tels que la planification familiale, la sexualité ou encore la contraception, les Mahorais sont très peu informés. Ainsi, pour éviter les aris-aris (rumeurs en shimaoré), il est nécessaire, voire primordial, d'apporter un message général de sensibilisation et de répondre aux questions que peuvent se poser intimement les jeunes et même certains adultes.

LES TENUES DES LYCÉENNES *FONT DÉBAT*

Depuis le début de l'année scolaire, les témoignages de jeunes lycéennes qui se sont fait refuser l'entrée dans leur lycée à cause de leur tenue jugée « provocante » se sont multipliés sur les réseaux sociaux et notre lycée n'est pas épargné par cette polémique.



En effet, beaucoup de lycéennes de Petite-Terre se font refuser l'entrée au lycée chaque jour devant le portail, soit parce qu'elles portent un « crop top », un short jugé trop court ou encore un jean déchiré.

Beaucoup de lycéennes dénoncent le sexisme de ce règlement vestimentaire car les garçons ne se font jamais reprendre sur leurs tenues et elles dénoncent aussi le fait qu'on les empêche de porter des habits trop courts car ils sont jugés « provocants » alors que l'on vit sur une île où il fait chaud toute l'année.

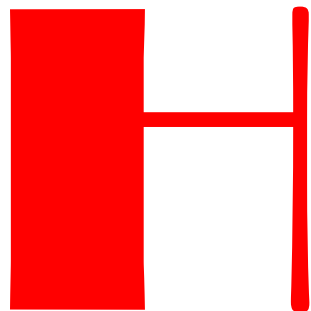
Mais n'oublions pas que c'est une polémique nationale qui a vraiment pris de l'ampleur cette année avec le #Lundi14septembre créé sur Twitter qui invitait toutes les lycéennes de France à s'habiller de manière

« provocante » afin de dénoncer le sexisme que provoque leurs tenues. Le ministre de l'Éducation Nationale a d'ailleurs réagi en invitant les lycéennes à s'habiller en « tenue républicaine ».

QU'EST-CE QU'UNE TENUE RÉPUBLICAINE ?

L'une des CPE du lycée, Madame Colin, a accepté de se faire interviewer pour parler des tenues républicaines. Elle affirme qu'au début de l'année, le lycée a effectivement interdit certains habits tels que les jeans troués, mais que cela n'a duré qu'un mois et maintenant ils ne refusent plus personne à l'entrée du lycée.

ÉLODIE SOLIGNAC



HOMMAGE À SAMUEL PATY

Le 16 octobre 2020, la France entière basculait une nouvelle fois dans l'horreur à la suite d'une action terroriste. Ce crime commis envers un membre de la communauté éducative touchait profondément la France entière.

C'est à la veille des vacances de la Toussaint qu'un professeur d'histoire-géographie âgé de 51 ans s'est fait décapiter à la sortie de son collège en banlieue parisienne. Peu de temps après, l'auteur des faits s'est fait abattre par les forces de l'ordre.

On apprit plus tard que l'assassin était un jeune citoyen russe et d'origine tchétchène âgé de seulement 18 ans. Il aurait prémédité son acte avec l'appui de parents d'élèves islamistes et intégristes. En effet, ce meurtre aurait été décidé à la suite de la diffusion de caricatures du prophète Mahomet par le professeur dans le cadre d'une séance pédagogique traitant de la laïcité.

UNE CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AU LYCÉE DE PETITE-TERRE

Dix jours plus tard, le lycée de Petite-Terre, comme l'ensemble des établissements scolaires, rendait hommage à Samuel Paty le professeur. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux élèves qui ont respecté la minute de silence puis entonné tous en chœur la Marseillaise.

Lors de cette cérémonie commémorative, étaient présents les maires des communes de Pamandzi et Labattoir. Les élus ont rappelé fermement que l'Islam est une religion bienveillante et qu'ils condamnaient ces actes odieux.

GN



Crédit photo : BS

Les élèves du lycée de Petite-Terre lors de la cérémonie d'hommage à Samuel Paty

1 La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

3 La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun** avec l'**égalité** et la **fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

8 La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit l'**égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du **respect** et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

12 Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

LA SECTION AÉRONAUTIQUE DÉCOLLE

Un nouvel hangar vient d'être achevé au lycée de Petite-Terre. Il permettra aux élèves de la classe d'aéronautique de continuer à travailler dans de meilleures conditions.



M. PIOLAT, Proviseur du Lycée de Petite-Terre

Pour avoir un peu plus d'informations sur l'agrandissement du lycée, nous avons eu l'occasion de rencontrer Monsieur Piolat, proviseur de l'établissement, au cours d'une interview.

BONJOUR MONSIEUR PIOLAT, QU'EST-CE QU'UNE CLASSE AÉRONAUTIQUE ? COMBIEN Y A-T-IL DE SPÉCIALITÉS EN AÉRONAUTIQUE ?

C'est une classe issue d'un enseignement Bac pro dédiée à la maintenance aéronautique des moteurs. Il existe trois spécialités : système (moteur), avionique* (électronique) et structures.

DEPUIS QUAND LA CLASSE AÉRONAUTIQUE A-T-ELLE ÉTÉ CRÉÉE ? EXISTAIT-IL BEAUCOUP DE DEMANDE ?

On a ouvert la première promotion de Bac pro aéronautique à la rentrée 2019 avec douze élèves, dont un avec un statut d'apprenti : il a un contrat de travail avec la compagnie d'aviation Ewa Air qui est son employeur.

D'OÙ VIENT CETTE IDÉE DE LA CRÉATION DE LA SECTION AÉRONAUTIQUE ?

En 2017, les opérateurs aériens Air Austral et Ewa Air ont organisé un forum des métiers avec le Vice-

Rectorat qui a permis de faire découvrir tous les métiers de l'aérien. Agents de comptoirs, hôtesses, mécaniciens pourront être formés chez nous. L'idée a cheminé progressivement, j'étais à Kawéni à cette époque-là et quand je suis arrivé au lycée de Petite-Terre en 2018, on a essayé de réactiver ce dossier pour ouvrir cette section. En 2019, avec ma collègue qui était directrice déléguée à la formation professionnelle et technologique, Madame Djoutsa, on a porté tous les deux ce dossier pour essayer d'élargir le champ de formation qui est proposé à Mayotte.

COMBIEN Y A-T-IL DE CLASSES AÉRONAUTIQUES ACTUELLEMENT ET COMMENT FONCTIONNENT-ELLES ?

Il y a ceux qui sont rentrés en seconde l'année dernière, ils sont maintenant en première et une autre génération est rentrée en seconde. On a donc deux promotions et puis l'année prochaine il y en aura trois puisqu'il y aura toujours trois années de formation.

UN NOUVEL HANGAR VIENT D'ÊTRE ACHEVÉ, POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

Tout à fait, ce n'est encore qu'une phase intermédiaire, parce que pour l'instant on travaille dans le premier hangar qui avait été fait dans la partie basse du lycée. C'est un hangar provisoire, maintenant on en a un second qui vient d'être achevé et qui possède une surface de 150m², plus des annexes qui vont nous permettre d'être mieux installés.

Ce n'est encore qu'une phase intermédiaire puisque le lycée est en train de finaliser la programmation de la construction d'une annexe entièrement consacrée aux métiers de l'aérien et qui se situera sur la zone aéroportuaire. Dans la zone de l'aéroport, il y aura une partie des élèves du lycée qui auront cours à cet endroit et les formations se dérouleront ici également. Les élèves de toutes les sections seront présents dans cette annexe. Si tout se passe bien, l'inauguration devrait se faire pour la rentrée 2023.



Les élèves de la section aéronautique avec leur professeur.

UN AVION EST DISPONIBLE AU LYCÉE. Y A-T-IL DES NOUVEAUTÉS À CE SUJET ?

À ce jour, il y a un avion qui est disponible, nous possédons également des moteurs turbo propulseur qui sont installés dans le même atelier. À cela s'ajoute un second qui est pour l'instant en pièces détachées, il vient d'arriver et il se trouve dans un conteneur à l'intérieur du lycée ainsi que deux autres moteurs. Les élèves peuvent disposer de matériels en plus et de l'outillage professionnel pour travailler dans les meilleures conditions.

Nous sommes aussi en attente d'une console numérique qui permettra de faire de la résolution de simulation de panne. Tout cela va arriver progressivement.

COMMENT SONT FINANCÉES TOUTES CES INFRASTRUCTURES ?

Il faut avoir conscience que l'État investit dans l'enseignement à Mayotte. La diversification de la formation, la construction scolaire (dont le fameux hangar), ainsi que les premiers équipements sont financés par le Rectorat et font partis de l'investissement de l'État. On a aussi, grâce à la section

apprentissage, des aides, qu'elles soient professionnelles ou provenant du centre de formation d'apprentissage (CFA). On a donc des ressources.

COMPTEZ-VOUS ENCORE AGRANDIR LE LYCÉE ?

Tout à fait, vous savez qu'à Mayotte il y a de plus en plus d'élèves et évidemment on a de plus en plus d'élèves à scolariser, nous allons donc chercher à obtenir des places supplémentaires. Jusqu'à présent, nous avons souvent fait appel à des constructions provisoires. Prenons l'exemple des trois bâtiments (H, I et G) de notre établissement qui ont été construits progressivement de 2013 à 2018. Mais un lycée ce ne sont pas seulement des salles de classe. On envisage aussi de restructurer le lycée pour compléter l'offre par des infrastructures qui compléteront l'environnement de l'éducation. Nous avons besoin de restauration scolaire, d'un pôle santé social, d'une maison des lycéens plus accueillante, des vestiaires de sport et aussi une salle de repos pour les enseignants.

ZOUBEIRI CHANFI

*

Ensemble des techniques (électronique, informatique, automatique) appliquées à l'aviation.



MAISON DES LYCÉENS

Tout d'abord, qu'est-ce que la MDL (Maison Des Lycéens) ? La MDL est une association culturelle mise en place dans tous les lycées français. Elle est dirigée par des lycéens élus, aidés également par des CPE dans le but de proposer des projets divers et variés de type sportif, théâtral, ludique mais

COMMENT FONCTIONNE CETTE ASSOCIATION ?

Au sein de l'association, on différencie les membres du bureau et les adhérents.

Bureau : adhérents à la MDL et élus selon une hiérarchie (président, président adjoint, 2 trésoriers, 2 secrétaires, 2 conseillers et 2 communicateurs.)

Adhérent : tous ceux qui ont rejoint l'association sans faire partie du bureau.

Tout le monde peut proposer ses idées et suggestions à partir du moment où l'on reçoit l'accord de la direction. 😊

Interview des membres du bureau :

CPE RÉFÉRENTE : MME DUCHON

Étant la CPE référente, elle a pour mission de veiller à l'organisation et à l'animation, mais aussi de privilégier la médiation et le dialogue. Elle laisse toutefois travailler les lycéens en autonomie pour leur apprendre à être responsable.

QUELS SONT LES ASPECTS POSITIFS ET NÉGATIFS ?

La MDL permet aux élèves de gagner en autonomie et de prendre des initiatives, de s'organiser et de gérer des événements en respectant un cadre. Néanmoins, cela demande de s'impliquer et de s'investir fortement pour y arriver.

QUEL EST POUR VOUS LE BUT DE CE GENRE D'ASSOCIATION ?

Il s'agit de faire vivre le lycée au-delà de la simple instruction, de proposer des activités périscolaires parfois non réalisables à l'extérieur. C'est aussi un moyen de former une équipe entre les élèves en impliquant l'équipe pédagogique.

POURQUOI DEVRIONS-NOUS, EN TANT QUE LYCÉENS, ADHÉRER À CETTE ASSOCIATION ?

« Cela permet une intégration au sein du lycée », « faire réellement partie de la vie lycéenne », « les membres du bureau bénéficient d'une mention dans leur dossier scolaire ».

PRÉSIDENT DE LA MDL : MANHMOUN (T03)

QUEL EST TON RÔLE EN TANT QUE PRÉSIDENT ?

« Assurer l'aboutissement des projets, répondre aux besoins des membres et instaurer un esprit d'équipe, être présent et à l'écoute de toutes les idées, etc. ».

POURQUOI AVOIR ADHÉRÉ À LA MDL ?

« Participer aux activités », « aider à l'organisation des projets », « faire partie et comprendre le fonctionnement d'une association ».

QUELLES COMPÉTENCES CELA VA NOUS APPORTER DANS NOS ÉTUDES SUPÉRIEURES DANS UN CADRE INSTRUCTIF ? CULTUREL ?

Les membres étant valorisés pourront être reconnus lors de la sélection pour les études supérieures. Toutefois, le seul fait d'avoir intégré une association est un plus, administrativement mais aussi de manière personnelle.

RANIA AHMED

■ QUE PROPOSE LA MDL CETTE ANNÉE ?

DATES DES ÉVÉNEMENTS :

HALLOWEEN : 28,29/10/2020 ■ CHASSE AUX TRÉSORS : 11/11/2020
TOMBOLA : 18/11/2020 ET 07/04/2021 ■ REPAS DE NOËL : 09/12/2020
CARNAVAL : 20/01/2021 ■ FÊTE DE LA SAINT-VALENTIN : 10/02/2021
KARAOKE : 27/01/2021 ET 28/04/2021

ATTENTION !!! LES DATES PEUVENT CHANGER, VOUS EN SEREZ TOUJOURS INFORMÉS À L'AVANCE.

POUR PLUS D'INFORMATIONS ALLER SUR LE SITE INSTAGRAM DE LA MDL OU DIRIGEZ-VOUS VERS LE BUREAU DE LA CPE.

** LES INSCRIPTIONS À LA MDL SE FONT ENCORE JUSQU'AU MOIS DE DÉCEMBRE.
*** LA MDL RECHERCHE SES ANCIENS MEMBRES, REJOIGNEZ-NOUS VITE !!!



→ **Toi aussi, viens
follow la MDL
sur insta !**



maisondeslyceens.pt





'UNSS BASKET

RECHERCHE DES JOUEUSES

L'UNSS basket (Union Nationale du Sport Scolaire) du lycée de Petite-Terre a fait sa rentrée mais manque de joueuses. Actuellement, une dizaine de filles sont présentes mais il faudrait que ce chiffre soit multiplié par deux pour une efficience parfaite.

L'UNSS, qui a été créée en 1932, propose plus de 100 activités sportives telles que le basket, le football ou encore le volley-ball. Ces sports sont mis en valeurs au sein de l'association. Mais dans cet article, nous allons particulièrement nous attacher au basket-ball.

Madame Mentec (professeur d'EPS au lycée) est cette année en charge de l'équipe féminine de basket-ball. À ses côtés, Mina, joueuse depuis l'âge de 11 ans et élève de Terminale, l'accompagne dans son recrutement. Pour ceux qui ne connaîtraient pas le basket-ball, rappelons que c'est un sport d'équipe qui se joue à 5 contre 5, chaque partie se compose de quatre périodes de dix minutes séparées de deux minutes de temps mort. Ici à Mayotte, les équipes féminines telles que les Angels de Pamandzi, les

Vautours et le Basket Game de Labattoir ou encore le BCM de M'Tsapéré sont nombreuses, performantes et reconnues. De véritables exemples à suivre.

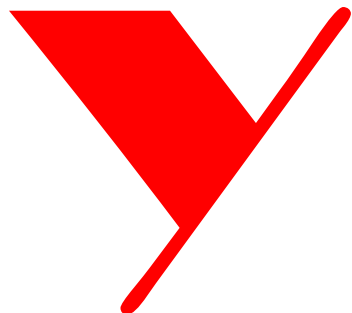
LE BASKET-BALL EST PLUS QU'UN SPORT

Le basket-ball est plus qu'un sport et devient même un mode de vie à part entière quand on devient une véritable passionnée. À l'UNSS basket du lycée de Petite-Terre, c'est le fair-play et la joie de vivre qui règnent. Mina nous confie même qu'à travers ce sport, c'est toute une solidarité qui s'exprime, des amitiés se créent au fil des entraînements ou lors des activités pratiquées en dehors des entraînements.

MINA IBRAHIM

INFORMATIONS PRATIQUES SUR LES ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements se déroulent le mercredi après-midi de 16h à 17h sur le plateau sportif du lycée. Pour vous inscrire, il faut remplir une fiche dédiée à cet effet, à récupérer en bas des escaliers, à côté de la vie scolaire. Une fois la fiche remplie, il faut la remettre à Madame Mentec ou à Mina Ibrahim (TPMS). Si vous êtes déjà adhérent à l'UNSS, aucune somme d'argent ne vous sera réclamée. En revanche, si vous n'êtes pas encore adhérent, il faudra alors vous acquitter de la somme de 10 euros.



ATUU POUR PLAIRE

Yatuu, née Cyndi Barbero, est une auteure française de bandes dessinées âgée de 38 ans. Elle a notamment dessiné : *Hé ! Mademoiselle* ; *Génération mal logée* ; *Pas mon genre* ! Et bien d'autres titres encore...



Aujourd'hui, c'est son ouvrage intitulé *Sasha : Survivre au collège* qui nous intéresse.

Ce livre parle de Sasha qui est une adolescente (presque) comme les autres. Contrairement aux filles de son âge, elle préfère se balader en pantalon et casquette, si bien que, le jour de la rentrée, tout le monde la prend pour un garçon !

J'ai aimé lire ce livre et je vous le conseille parce que l'histoire est humoristique et les dessins sont drôles.

Les livres de Yatuu sont disponibles au CDI du lycée bien entendu !

Adam K



Yatuu en pleine séance de dédicace
- Wikipedia



Des élèves de Mayotte ont rencontré Yatuu

DRIVE, UN FILM QUI VOUS *TRANSPORTE*

C'est en beauté et avec un chef d'œuvre américain que le jeudi 24 septembre dernier, le ciné-club du lycée a repris. Réalisé par Nicolas WINDING REFN, *DRIVE* a comme acteur principal Ryan GOSLING.



Ce film est l'histoire d'un virtuose du volant au passé douloureux. Sa vie bascule quand il rencontre sa voisine Irène... mais nous ne vous en dirons pas plus. *DRIVE* a reçu 4 prix et de nombreuses nominations, il a également connu un succès critique lors de sa première projection au 64e festival de cannes.

L'AVIS DE FAÏZA :

« Ce film est pour moi extraordinaire, parce qu'on

sent que le rôle des acteurs est très compliqué. Compliqué mais également incroyable, par la palette très vaste des émotions qu'ils arrivent à retransmettre. Le rôle du personnage principal Ryan GOSLING est enivrant. Pendant que je regardais le film, j'étais littéralement scotchée sur ma chaise, c'était tout simplement époustouflant. Je regardais les scènes défilier les unes après les autres sans oublier de respirer car ce film vous entraîne avec lui. La scène que j'ai particulièrement appréciée, aimée,

adorée est celle de l'ascenseur, une scène à la fois émouvante et douloureuse. J'appelle cette scène-là « la fameuse scène du baiser ». Cela se passe dans l'ascenseur du bâtiment où vit l'acteur principal dans le film. Il se retrouve dans cet ascenseur avec Irène et un autre homme en costume-cravate. De longues secondes passent et sans qu'on s'y attende... Je ne vous en dirai pas plus et vous laisserai découvrir ce chef-d'oeuvre par vous-même, pour ceux qui ne l'ont pas encore vu.»

A présent, voyons ce qu'en pense Madame MEYER que j'ai interviewée. Je la remercie d'abord pour sa gentillesse et de nous offrir des cookies à chaque séance. Je remercie également Mme SILGA qui a participé à la projection de ce film Hollywoodien.

AVEZ-VOUS AIMÉ LE FILM ET QU'AVEZ-VOUS APPRÉCIÉ PLUS PARTICULIÈREMENT ?

« Oui, j'aime ce film, c'est la raison pour laquelle je l'ai choisi. Le jeu de l'acteur principal est très subtil car il est à la fois capable de faire preuve d'une extrême douceur et d'une violence excessive, c'est un personnage très complexe. On a la sensation qu'il a vécu un passé très douloureux qu'on ne peut qu'imaginer car ce n'est pas un personnage volubile. Ryan GOSLING est un acteur charismatique dont la présence illumine le film. Il y a d'ailleurs beaucoup de jeux de lumières dans le film, comme dans la fameuse scène de l'ascenseur, avec d'abord la pénombre puis la lumière qui annonce un basculement. »

POURQUOI AVOIR CHOISI CE FILM ?

« Pour le lancement du ciné-club, nous trouvons qu'il contient tous les ingrédients d'un bon film. Il a une véritable beauté esthétique. Il y a quelques années, je courais en écoutant la bande son originale du film. »

Voilà les confidences de Madame MEYER à propos du film, en espérant que cela soit suffisant pour vous donner envie de le regarder.

FAÏZA A.



LE CINÉ-CLUB, C'EST QUOI ?

EN COLLABORATION AVEC MADAME SILGA ET MADAME MEYER, CES DEUX PROFESSEURES DU CINÉ-CLUB, VOUS AUSSI, VOUS POUVEZ PROPOSER UN FILM. PRÉPAREZ VOTRE SÉLECTION POUR REGARDER VOTRE FILM EN SALLE, COMME DANS UN VRAI CINÉMA.

QUI EST RYAN GOSLING ?

RYAN GOSLING EST UN ACTEUR CANADIEN DE 39 ANS QUI A REÇU PLUSIEURS FOIS L'OSCAR DU MEILLEUR ACTEUR ET QUI A SURTOUT REMPORTÉ UN GOLDEN GLOBE. IL A MÊME ÉCRIT ET RÉALISÉ SON PROPRE FILM APPELÉ *LOST RIVER*.

RYAN GOSLING A GRANDI DANS LE MILIEU DU CINÉMA DEPUIS L'ÂGE DE 12 ANS. IL SIGNE SON PREMIER CONTRAT DANS LE *MICKEY MOUSE CLUB* MAIS CE N'EST PAS SA SEULE APPARITION CINÉMATOGRAPHIQUE CAR IL A JOUÉ DANS DE NOMBREUX FILMS, TELS QUE *CRAZY STUPID LOVE*, *THE BELIVER*, *N'OUBLIE JAMAIS*, *HALF NELSON*, *LOVE AND SECRETS*, *BLUE VALENTINE* ET ENFIN *DRIVE*. L'ACTEUR DIT : « IL Y A DANS CE FILM QUELQUE CHOSE DE SURRÉALISTE QUI FAIT TOUTE SON ORIGINALITÉ ». POUR L'ANECDOTE, C'EST DANS *THE PLACE BEYOND THE PINES* QU'IL VA RENCONTRER LA FEMME DE SA VIE, ÉVA MENDES, AVEC QUI IL A DEUX FILLES.





Sultanat d'Anjouan - Groupe de Vieux Makois
Anciens esclaves importés

L'HISTOIRE MAHORAISE DE L'ESCLAVAGE

L'esclavage à Mayotte fut aboli le 9 décembre 1846, deux ans avant le reste des autres colonies françaises. C'était naturellement la date à retenir pour commémorer l'esclavage dans notre département. Notre île fut la première à être libérée de cette abomination.

2021 marquera le 175^{ème} anniversaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises mais le 175^{ème} pour Mayotte. L'esclavage dans l'océan Indien concernait tous les pays bordiers. Parmi ces pays, l'archipel des Comores, en incluant Mayotte qui prenait part de façon active dans le trafic esclavagiste, en était aussi bien acteur que victime. Rappelons que l'esclavage est un commerce d'humains. Ces derniers sont considérés comme de la marchandise, cela signifie qu'un être humain devient la propriété d'un autre appelé son maître.

Nos ancêtres vécurent de douloureux événements au temps de l'esclavage. L'esclavage débuta dès l'Antiquité avec le développement des grands empires arabo-musulmans à partir du VIII^e siècle. A ce même moment l'esclavage se développe dans l'océan Indien.



Voyageur en filanzane (fitacon).

LA TRAITE NÉGRIÈRE, DE LA CAPTURE AU COMMERCE

Au Moyen-Âge et jusqu'au XIX^e siècle il y eut des traites, les gens étaient vendus comme de la marchandise sans aucun égard ni aucun scrupule de la part des négriers. Les marchands arabes, africains et les marins comoriens achetaient les esclaves sur les côtes africaines. Les captifs



provenaient essentiellement de l'intérieur du continent africain.

DES CAPTURES AU CŒUR DU CONTINENT AFRICAIN

Des razzias étaient organisées par des pirates malgaches, organisées par l'ethnie Sakalava, qui venaient semer la désolation dans les villages. Ils repartaient toujours avec des femmes, des hommes et des enfants pour aller en faire des esclaves ou pour les vendre. À noter que les razzias étaient aussi le fait de tribus africaines, notamment les Yao qui troquaient les êtres humains contre des armes et des étoffes lors de leurs commerces avec les cités Etats de la côte orientale du continent, telles Zanzibar ou Mombassa.

UNE LONGUE MARCHÉ VERS L'ENFER

Les esclaves étaient souvent des prisonniers de guerre. D'autres africains devenaient esclaves après avoir commis un crime, un délit, un adultère. Certains parents, très pauvres, étaient contraints de vendre leurs enfants pour s'acquitter de leurs dettes.

Une fois capturés, les esclaves, enchaînés les uns aux autres au niveau de la nuque, étaient condamnés à de très longues

marches en convoi pour atteindre la côte. Si certains ralentissaient la cadence de la marche, ils étaient alors molestés à l'aide de bâtons fourchus et de coups de fouet. Ensuite, avant d'être transportés par bateau, les captifs étaient vendus dans des marchés aux esclaves en fonction de leur âge, de leur sexe, de leur robustesse. Ils pouvaient ensuite être embarqués vers les Comores et Mayotte pour y être vendus.

DES BOUTRES SYNONYMES DE GALÈRE

Une fois vendus, les esclaves embarquaient sur des boutres négriers (entre 150 et 2 000 esclaves par voyage) où les conditions de vie étaient particulièrement pénibles. Au moment des repas, la nourriture était toujours distribuée avec parcimonie, de sorte à affaiblir les esclaves et pour éviter qu'ils ne se révoltent. Leur fuite étant rendue impossible du fait de leur condition de voyage. Ils étaient entassés au fond des boutres et leur seule échappatoire était de se jeter à l'eau pour y trouver la mort. Les prisonniers qui étaient épuisés, à la fois de fatigue et à cause d'un manque de nourriture, étaient fouettés pour ne pas ralentir la cadence. De plus, durant les voyages en pleine mer, quand ils ne servaient plus à rien, on les jetait par dessus bord.

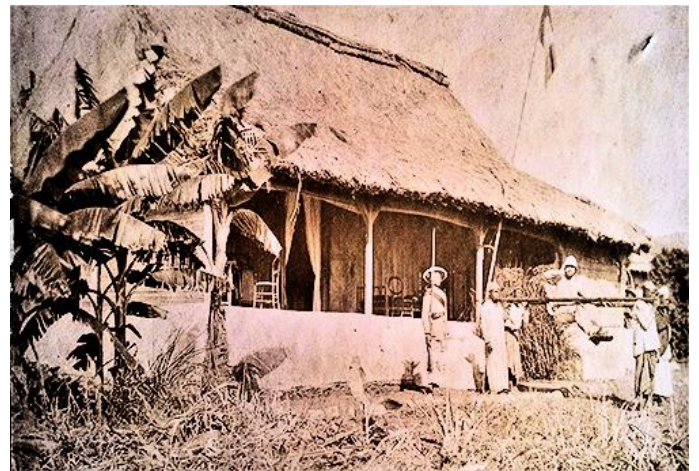


Sultanat d'Anjouan - Groupe d'anciens esclaves Makua

UN ESCLAVE POUR CHAQUE TÂCHE

Une fois arrivés à destination, les maîtres départageaient les esclaves, ils étaient répartis en différentes catégories, parmi lesquelles on trouvait les esclaves domestiques, des serviteurs. Ils vivaient près de leur maître et jouissaient de la confiance de celui-ci. Il y avait aussi les esclaves agricoles, en majorité comoriens. Ceux-ci faisaient rarement l'objet d'une revente. Ils vivaient dans des hameaux sur le domaine de leur maître. Les esclaves de la traite, quant à eux, étaient destinés à la vente. Essentiellement importés d'Afrique, c'étaient surtout des Makua, qui avaient la réputation d'être très résistants aux travaux les plus durs. En attendant leur vente, ils pouvaient être utilisés dans les nombreuses guerres claniques qui ont émaillé l'Histoire des Comores. Par exemple, Msa Fumu, le Tibé d'Itsandra, s'en est servi dans la guerre qui l'opposait à celui du Badjini, en Grande Comores. Après cette période d'attente, souvent « rentabilisée », ils étaient expédiés vers les Mascareignes (La Réunion, l'île Maurice et Rodrigues). Ce qui n'était pas une partie de plaisir car les esclaves étaient élevés comme des moutons, qu'ils

soient des femmes ou des hommes, ils étaient traités comme des bêtes. Ils étaient toujours utilisés comme main d'œuvre par les Arabes qui faisaient d'eux ce qu'ils voulaient.



UN HÉRITAGE CULTUREL

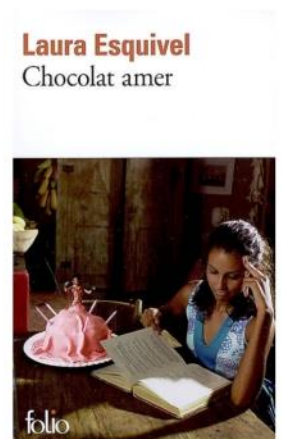
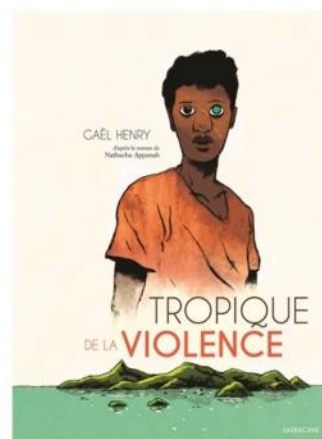
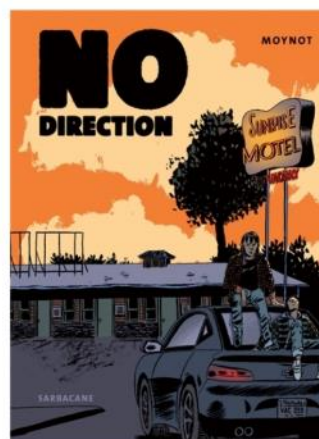
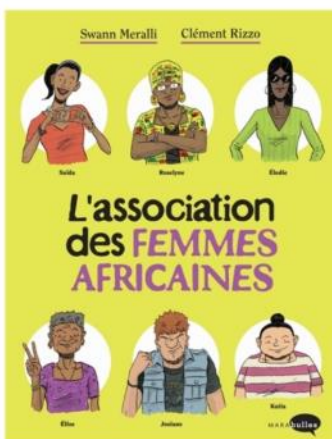
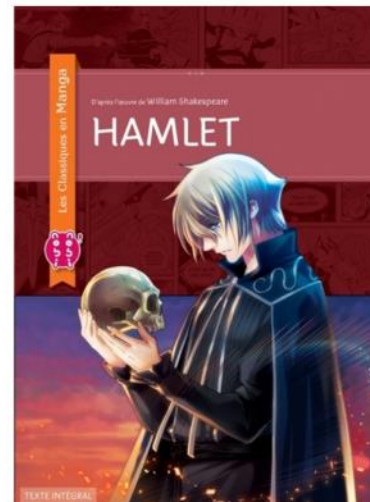
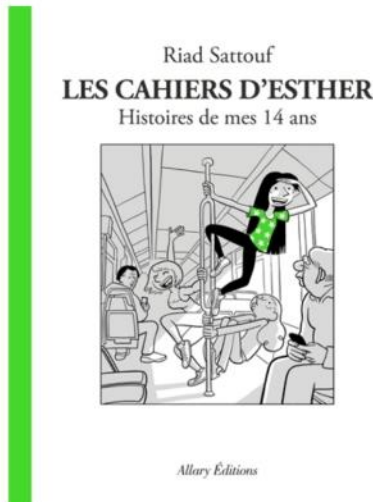
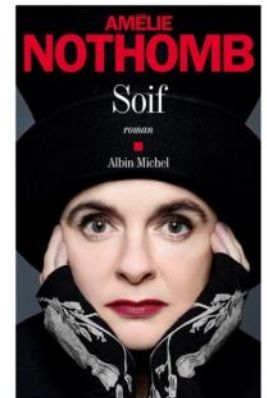
Chaque fois qu'ils se retrouvaient dans les champs ou qu'ils faisaient tout ce qui concernait les tâches agricoles, les esclaves passaient leur temps à chanter et danser sur des chants traditionnels tels qu'on les connaît aujourd'hui comme le *MAGANDZA*, le *CHACACHA*, le *BIYAYA*, le *CHIGOMA*, le *MCHOGORO* et beaucoup d'autres danses que de nombreuses associations de danses folkloriques pratiquent de nos jours.

LA LIBÉRATION PAR LE COMMANDANT PASSOT

Dès l'achat de Mayotte par la France, les autorités françaises veulent développer l'industrie sucrière à l'aide de la canne. Mais à Mayotte le manque de main d'œuvre est criant. Et bien que La Grande Bretagne ait déjà aboli l'esclavage dans ses colonies depuis 1833 et que la France soit déjà engagée depuis 1830 dans un processus d'abolition progressive dans ses colonies, les maîtres ne veulent pas vendre leurs esclaves et s'accrochent à leurs biens. Pour autant, une ordonnance royale écrite par le roi Louis Philippe 1er fut apportée par le commandant Passot et exigea la libération du Noir et interdit la traite et l'introduction d'esclaves à Mayotte le 9 décembre 1846. Face au manque de main d'œuvre agricole dans les champs de canne, les ordonnances royales qui abolissent l'esclavage à Mayotte prévoient également d'indemniser les propriétaires. En contrepartie de cette abolition, les anciens esclaves, désormais affranchis, demeurent obligés de travailler pendant cinq ans pour l'État français en échange d'une petite rétribution financière. Les vieillards, infirmes et orphelins sont entretenus par l'administration française sans aucune exigence de travail. Cette abolition provoqua la colère et la révolte des anciens propriétaires d'esclaves, mais pour autant, l'esclavage ne fut jamais rétabli.

**MOUHIYODINE ABDALLAH EN COLLABORATION AVEC
MME MARCHAND ET M. NAKACHDJIAN**

Les nouveautés du CDI





**LE
PETIT
TERRIEN**
LE MAGAZINE DU LYCEE DE PETITE-TERRE

LE PETIT-TERRIEN EST AUSSI SUR LE WEB !

Retrouvez tous les articles du magazine à l'adresse suivante :

[HTTPS://LEPETITTERRIEN.WORDPRESS.COM/](https://lepetitterrien.wordpress.com/)



et sur facebook :  **Le Petit-Terrien**

